

Le 31 mars 1948, les comptes généraux de l'administration centrale étaient ouverts pour les années d'imposition 1948, 1947, 1946, et le compte collectif portait sur les années 1917-1945. Dans le tableau 2, tous les recouvrements du compte collectif sont portés au crédit de la dernière année du compte collectif (actuellement 1945). Les perceptions versées au compte collectif sont relativement peu élevées et, comme chaque année d'imposition bénéficie en définitive des revenus "collectifs" d'une période de douze mois, il est improbable que cette méthode influe de quelque façon sur les tableaux comparatifs; elle offre cet avantage de clore définitivement une année d'imposition pour fins générales de statistique. Il ne faut pas en déduire que le compte d'un contribuable particulier pour une année quelconque d'imposition est fermé avant paiement intégral de l'impôt.

Le tableau 2 répartit les recouvrements d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et de taxe sur les surplus de bénéfices d'après les années d'imposition.

## 2.—Perceptions d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés et de taxe sur les surplus de bénéfices, par année d'imposition, 1934-1948

NOTE.—Les chiffres de 1917-1933 paraissent à la p. 1050 de l'Annuaire de 1947.

Année d'imposition	Impôt sur le revenu		Taxe sur les surplus de bénéfices		Total
	Particuliers	Sociétés	Particuliers	Sociétés	
	\$	\$	\$	\$	\$
1934.....	34, 134, 623	44, 524, 671	-	-	78, 659, 294
1935.....	35, 102, 446	53, 276, 177	-	-	88, 378, 623
1936.....	39, 653, 609	67, 149, 110	-	-	106, 802, 719
1937.....	45, 730, 913	88, 919, 516	-	-	134, 650, 429
1938.....	42, 358, 966	74, 076, 529	-	-	116, 435, 495
1939.....	54, 781, 130	90, 498, 381	-	-	145, 279, 511
1940.....	152, 245, 616	151, 394, 634	4, 533, 451	102, 518, 315	410, 692, 016
1941.....	329, 333, 512	224, 471, 245	10, 148, 521	252, 371, 160	816, 324, 438
1942.....	391, 194, 438	270, 204, 989	18, 543, 654	396, 478, 331	1, 076, 421, 412
1943.....	825, 781, 811	278, 507, 805	25, 375, 690	458, 896, 881	1, 588, 562, 187
1944.....	809, 113, 007	231, 004, 405	27, 850, 327	431, 502, 987	1, 499, 470, 726
1945.....	710, 478, 191	191, 072, 297	30, 417, 265	407, 618, 086	1, 339, 585, 839
1946 <sup>1</sup> .....	675, 305, 315	265, 347, 162	12, 119, 676	383, 091, 601	1, 335, 863, 754
1947 <sup>1</sup> .....	523, 518, 356	308, 689, 415	1, 062, 243	149, 426, 464	982, 696, 478
1948 <sup>1</sup> .....	70, 003, 930	24, 324, 064	-	6, 237, 256	100, 565, 250

<sup>1</sup> Le compte de ces années d'imposition n'étant pas encore fermé, les chiffres n'en sont pas complets; il y aura un léger changement au compte de 1946 et des suppléments considérables à ceux de 1947 et de 1948.

### Sous-section 2.—Statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers

Comme on l'a expliqué à la p. 1055, la statistique de l'impôt sur le revenu des particuliers est désormais présentée d'après l'année d'imposition ou l'année civile. La statistique des impositions des particuliers pour l'année d'imposition 1946 est résumée au tableau 4. Ces chiffres se fondent sur les déclarations des contribuables, avant les changements que la Division d'imposition peut y apporter par la suite.